

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

19 septembre 2024

DATE D'AFFICHAGE

19 septembre 2024

Nombre de conseillers

en exercice : 14

présents : 11

votants : 13

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LUNDI 23 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, M. LECERF, M. BELFORT, M. COLIN, M. DEGOULET, M. DEMAYA, Mme DESBOIS, M. FIMIEZ, Mme GUYON, , M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés :

M. BARRIER donne procuration à M. Fabien LECERF

Mme Sylvie LE DRÉAU donne procuration à Mme Martine COUET

Mme JODEAU BELOTTI

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

4. Remboursement à Mme COUET pour des achats divers

Délibération DE04-23092024

Martine COUET a payé l'achat de chaussures de travail pour le personnel et des cadeaux de parrainage civil.

Ces frais s'élèvent à 139,78 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le remboursement de la somme indiquée ci-dessus à Martine COUET.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 2 octobre 2024

Le Maire
Martine COUET



Le secrétaire de séance
Fabien LECERF